



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Lois

Question écrite n° 65278

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la mise en œuvre de la loi sur la formation professionnelle. À l'issue de l'adoption de cette loi, plusieurs dizaines de décrets d'application doivent être adoptés pour la mettre en œuvre. Elle lui demande de bien vouloir préciser le calendrier selon lequel le Gouvernement entend publier ces décrets d'application.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65278

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 septembre 2014](#), page 8208

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)